

Comment le PLU
traduit-il le projet de
la commune ?

Quels enjeux
et quelles
contraintes ?

Quel avenir
pour la
commune ?



Habitat



Patrimoine

Réunion publique d'information

Mercredi 04 Mai 2022 à 18h30
à la Salle Socio-culturelle



Environnement



Activités
économiques



Mobilité

Présentation de la
PROCEDURE et des
objectifs du projet
communal

Présentation du **DIAGNOSTIC** et
des objectifs pour l'avenir de la
commune inscrits dans le **PADD**
(Projet d'Aménagement et de
Développement Durables)

Temps d'échanges en présence du bureau d'études
PERSPECTIVES Urbanisme et Paysage
en charge de la révision du PLU

PLU - Plan Local d'Urbanisme

Réunion publique d'information le 4 mai 2022 à 18h30 à la salle socio-culturelle

Où en sommes-nous ?

Le **diagnostic général de la commune a été réalisé** et a permis de mettre en évidence les différentes problématiques existantes à prendre en compte (environnement, habitat, mobilité, patrimoine...).

Sur la base de ces connaissances et du code de l'urbanisme, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, dit «PADD», a été complété.

Ce document permet d'exprimer des objectifs pour l'avenir de la commune pour les 10 prochaines années autour de **2 orientations** :

- a) **Un environnement naturel à préserver et valoriser**
- b) **Vers un équilibre spatial de l'urbanisation**



La vallée des Viennes, un paysage à valoriser et un risque naturel à considérer.



Des chemins traversant le centre-bourg à valoriser pour les loisirs.

Comment s'informer et s'exprimer sur le projet ?

Vous êtes invités à prendre connaissance des réflexions pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et à vous exprimer sur les projets et les propositions envisagés.

Pour cela, la concertation avec le public est mise en place à partir des éléments suivants :

- **Les éléments constitutifs du Plan Local d'Urbanisme sont mis à disposition** en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, jusqu'à l'approbation définitive du PLU.
- Les informations seront complétées et mises à jour au fur et à mesure de l'avancement des études et vous seront également transmises par le **bulletin spécial PLU**.
- Un **cahier de concertation** est à la disposition de tous en mairie pour y inscrire vos remarques, vos idées, vos suggestions et vos requêtes.
- Une **réunion publique** sera animée par les élus et le bureau d'études pour présenter le diagnostic, les enjeux et les objectifs du projet global le **mercredi 4 mai 2022**.